

## 21 - Projet de développement de la lecture publique - Gratuité de l'inscription au réseau des bibliothèques municipales

**Mme MICHEL, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur** : La lecture publique est un service public permettant à tous l'accès aux livres et aux autres documents de bibliothèque pour les besoins de formation, de documentation, de culture et de loisirs.

La perception d'un droit d'inscription s'avère fortement dissuasive auprès des personnes pour lesquelles la lecture et la consultation des autres supports de la connaissance ne sont pas habituelles. Elle décourage aussi ceux qui ne savent pas quels documents et quels services les bibliothèques peuvent leur offrir. Même lorsque les tarifs sont peu élevés, le fait de devoir payer demeure une barrière psychologique qui freine considérablement la démarche d'inscription.

Il en résulte que la bibliothèque restreint sa fréquentation pour ne desservir qu'un public déjà majoritairement acquis à la lecture.

L'instauration de la gratuité est un moyen de :

1. défendre le livre et la lecture
2. remplir plus pleinement leur mission de service public
3. promouvoir le développement de la lecture publique
4. contribuer à la démocratisation de la culture
5. renforcer la cohésion sociale en donnant à tous les mêmes moyens d'accès à la formation
6. donner la possibilité à tous de maîtriser les nouvelles technologies, les bibliothèques étant un des seuls lieux gratuits d'accès et de formation à Internet et à l'informatique
7. attirer et fidéliser le plus de lecteurs possibles
8. faire de la bibliothèque un lieu représentatif de la population bisontine dans toute sa diversité

Aujourd'hui le taux d'inscrits aux bibliothèques municipales est de 13 % de la population bisontine. L'objectif serait de dépasser les 16 %, aujourd'hui moyenne nationale du taux d'inscription de la population française dans les bibliothèques municipales, soit au moins 3 500 inscrits supplémentaires.

Cette décision s'inscrit dans la volonté de favoriser l'accès du plus grand nombre à l'offre et aux pratiques culturelles et artistiques comme cela avait été évoqué dans le Schéma d'orientation pour la culture, Besançon 2010-2020.

Cette décision volontariste et généreuse s'appuie aussi sur la conviction que la maîtrise de l'écrit et de la lecture demeure la base d'une existence autonome et épanouissante.

La Ville de Besançon exprime sa volonté de rendre gratuit l'abonnement annuel à ses bibliothèques municipales quel que soit le lieu de résidence du lecteur, à noter qu'il s'élève à 8 € actuellement pour un lecteur habitant les communes de la CAGB

Cette décision pourrait intervenir dès le 1<sup>er</sup> février 2012.

Il est à noter que l'inscription au réseau des bibliothèques municipales permettra toujours l'accès aux cyberbases municipales. L'inscription aux différentes activités proposées par les Maisons de quartier municipales ne nécessitera plus la possession de la Carte de vie quotidienne.

### Propositions

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition et de modifier en conséquence la délibération du 16 juin 2011 relative à la fixation de divers tarifs pour la saison 2011-2012.

«**M. LE MAIRE** : Ce point concerne le projet de développement de la lecture publique avec une innovation forte correspondant à une volonté politique forte, c'est la gratuité de l'inscription au réseau des bibliothèques municipales pour les habitants de Besançon mais aussi pour les habitants de l'Agglomération. Je passe la parole à Carine MICHEL qui, tout comme Jean-Jacques DEMONET dans le domaine du handicap, fait un superbe travail dans la discrétion mais efficace, sur la lecture publique.

**Mme Carine MICHEL** : En introduction, je voudrais présenter en quelques chiffres le réseau municipal de la lecture publique. Ce sont six bibliothèques réparties sur l'ensemble du territoire bisontin. Depuis 10 ans, la quasi-totalité de ces bibliothèques de quartiers ont été soit rénovées, soit agrandies et ce sera bientôt le tour de la Bibliothèque de Palente qui va s'agrandir dans une construction neuve. Nous comptons 16 000 inscrits qui se répartissent en 10 000 adultes et 6 000 enfants. Ce réseau fonctionne évidemment grâce aux 80 agents. Les bibliobus assurent 10 dessertes.

Dans un contexte de crise, sacrifier la culture est une tentation mais ce n'est pas la volonté de la majorité municipale. Bien au contraire, nous avons décidé d'aller plus loin vers la démocratisation de la culture en facilitant l'accès de tous à la lecture. Je me permets de rappeler que dans toutes les bibliothèques de la Ville l'accès est libre, c'est-à-dire que tous les Bisontins peuvent consulter sur place de nombreux ouvrages et accéder aussi à Internet. Depuis peu les fonds patrimoniaux qui sont très rares de la bibliothèque d'études sont visibles par tous sur le site numérisé : [memoirevive.besancon.fr](http://memoirevive.besancon.fr).

Aujourd'hui le Maire l'a dit, un pas supplémentaire est franchi : la gratuité des abonnements pour les Bisontins et les habitants du Grand Besançon à compter du 1<sup>er</sup> février. Il s'agit de lever le frein du prix de l'abonnement et ainsi de permettre à chacun d'emprunter les collections des médiathèques. Notre ambition repose sur cette conviction : la lecture est la clé de l'autonomie et de la liberté, c'est aussi la base des autres apprentissages. Bref vous l'aurez compris, décider la gratuité est l'une de nos réponses face à la morosité face aux difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des moins jeunes ; c'est surtout l'une de nos actions pour rendre toujours plus accessible la culture pour tous. C'est pour toutes ces raisons et pour toutes les actions spécifiques en direction des publics éloignés de la lecture que je suis fière ce soir de soumettre ce rapport à votre approbation. Je vous remercie de votre attention.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Merci Carine de ce rapport très intéressant.

**M. Michel OMOURI** : Je pense que M. DAHOUI va pouvoir cette fois-ci me répondre. Le bibliobus est un superbe outil qui dessert tous les quartiers ne bénéficiant pas d'une bibliothèque ; de plus il est sous les couleurs de Victor Hugo. Mais les enfants de la Cité de l'Amitié ne connaîtront jamais, pour le moment, la vie de cet écrivain né à Besançon, Monsieur DAHOUI, parce que vous avez décidé en juillet 2010 que ce bibliobus n'avait plus droit d'accès dans la Cité de l'Amitié. Les habitants m'ont interpellé à plusieurs reprises sur cette question, et ça aujourd'hui c'est un vrai constat. Alors quand on dit qu'on veut développer la culture populaire franchement là ! J'espère avoir une vraie réponse. De plus, en 2009 nous avons voté des crédits pour la rénovation d'une salle, d'un local à l'Amitié, local qui grosso modo ne va servir à rien. Cela me met un peu en colère lorsque je vois ce bibliobus aller dans tous les quartiers sauf à l'Amitié, ça m'interpelle. Et j'espère qu'il reviendra bientôt, Monsieur DAHOUI, merci.

**Mme Carine MICHEL** : Je n'ai pas pour habitude de mélanger les casquettes mais il se trouve que j'ai été assistante sociale référente en charge des tours de l'Amitié quelques années et que je sais, par cette fonction-là et celle de ma fonction d'élue qu'il n'y avait qu'une personne qui fréquentait le bibliobus. C'est pour cela qu'on a décidé d'arrêter cette tournée auprès des tours de l'Amitié mais en échange on travaille avec le Comité de Quartier de Saint-Ferjeux pour qu'il y ait un dépôt de livres adaptés aux familles de l'Amitié dans ce fameux local. Par ailleurs on travaille avec Croqu' Livre sur la médiation culturelle pour faire venir à la fois les enfants mais aussi les parents.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Donc l'Amitié n'est pas oubliée.

**M. Pascal BONNET** : Je trouve que cela pose en effet la question qui apparaît dans ce projet et qu'on soutient, c'est-à-dire amener la culture partout et c'est vrai que le bibliobus est une réponse, il peut y en avoir d'autres. Je voudrais dire qu'on partage cette volonté politique. Il y a souvent des débats sur la question de la gratuité, je sais que pour GINKO la question s'est posée. Là manifestement c'est un enjeu

important cette gratuité, en sachant que cela ne va pas tout résoudre et que vous avez une volonté politique qui dépasse la gratuité. Je trouve intéressant aussi qu'il y ait cette dimension transgénérationnelle ; on va vers les personnes âgées, on a le souci des jeunes. Par contre je voulais revenir, et je pense que Madame la Première Adjointe y sera sensible, au fait que l'on dit à un moment donné que pour les adolescents on va vers leurs valeurs pour les faire venir vers nous. Je crois qu'il ne faut pas trop aller vers leurs valeurs non plus ; mettre des « mangas » en l'occurrence pour les faire venir c'est bien mais s'ils viennent simplement chercher des « mangas » on n'aura rien gagné donc je pense qu'il y a une volonté qui va au-delà de cela et je crois qu'il y a beaucoup d'enseignants qui justement se battent pour faire entendre autre chose que cela et qui utilisent la culture classique, il faut les faire venir à la culture classique et je crois que c'est la volonté de la Ville en la matière.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER :** Merci Monsieur BONNET de votre soutien à cette politique-là et je ne doute pas que vos craintes ont une solution déjà trouvée.

**Mme Corinne TISSIER :** Je tiens tout d'abord à féliciter les services et l'élue pour la qualité du dossier sur le projet de développement de la lecture publique tant pour l'analyse de la situation que pour les propositions. En effet, cela a été dit, la lecture est un facteur essentiel de la réussite scolaire. Une enquête récente montre que les enfants qui lisent une demi-heure par jour réussissent nettement mieux que les autres. De plus l'accès à la lecture et à l'écriture permet aux individus d'exercer pleinement leurs rôles de citoyens, ce qui est important dans le cadre d'une ville comme la nôtre. 13 % de lecteurs sont inscrits dans les bibliothèques alors que la moyenne nationale est entre 15 et 16 %. Gagner 2 à 3 % de lecteurs demande des efforts très importants, tant dans le domaine de la diversité des documents proposés que dans celui des actions à mener pour permettre aux personnes de tout âge et de tout milieu socio-culturel d'accéder à la lecture et d'y prendre du plaisir. Il est à noter que parmi les pratiques culturelles proposées sur Besançon la lecture publique est celle qui concerne le plus d'habitants. La gratuité va faciliter la fréquentation des bibliothèques, ce qui est une bonne chose. Cela ne va pas résoudre effectivement tout, ça vient d'être dit. Une augmentation significative du budget est proposée mais je ne suis pas sûre que l'engagement financier soit à la hauteur de l'enjeu et des ambitions du projet de développement de la lecture publique sur Besançon, projet auquel j'adhère complètement. Je sais que nous sommes dans une période difficile financièrement mais l'enjeu de l'accès à la lecture publique pour tous est quelque chose de très important.

**M. Michel OMOURI :** Je vais encore me répéter. Me dire qu'il n'y a qu'une seule personne qui va dans le bibliobus, franchement, je mets en doute ce que vous indiquez quand on se fait interpellé à plusieurs reprises par les habitants de l'Amitié sur le fait que le bibliobus ne vient pas dans ce quartier, franchement c'est choquant. J'entends parler de gratuité, de liberté d'expression et vous condamnez trois tours, franchement c'est scandaleux ! J'attends ni plus ni moins le bilan d'activités du bibliobus avant 2010, que vous me donniez ces chiffres. Après je pourrai commenter, parce que franchement ça me met en colère.

**M. LE MAIRE :** Ce n'est pas bien de traiter une collègue de menteuse !

**M. Michel OMOURI :** Je n'ai pas dit cela, j'ai dit simplement que je conteste et que j'attends le bilan d'activités du bibliobus 2008-2009.

**M. LE MAIRE :** Je pense que si l'élue donne ces chiffres Monsieur OMOURI, c'est qu'on lui a communiqué, ce n'est pas elle qui est allée compter !

**Mlle Béatrice RONZI :** Je voulais répondre à M. BONNET par rapport aux « mangas » dans la proposition. Il faut savoir que nous avons eu un débat en séance avec les jeunes élus du Conseil Bisontin des Jeunes qui sont quand même des élèves de 5<sup>ème</sup>. Nous leur avons demandé ce qui les ferait venir et fréquenter nos bibliothèques municipales, sachant qu'à l'heure actuelle dans tous les collèges de Besançon ils ont des CDI dans lesquels ils peuvent consulter des documents ou lire et ils ont cruellement pointé le fait qu'à Besançon il manquait une culture « manga », que les « mangas » proposés actuellement dans notre centre municipal étaient très obsolètes et ils ont proposé de renouveler pour justement attirer et faire vraiment de la lecture publique du « manga » quelque chose de conséquent. C'est quand même une idée de jeunes qui ont 13 ans, c'est leur demande et je remercie Carine MICHEL d'avoir accédé à

cette demande, d'avoir créé justement un fonds par rapport aux demandes des jeunes. Il faut quand même savoir qu'on veut favoriser la jeunesse à Besançon et si ça vient d'eux, autant le faire.

**M. LE MAIRE :** Chacun a sa culture, moi c'est «Tintin et Milou»...

**M. Yves-Michel DAHOUI :** Ça a changé, c'est les «mangas» maintenant !

**M. LE MAIRE :** Ça a changé !

**M. Yves-Michel DAHOUI :** Monsieur OMOURI c'est très difficile de vous répondre parce que vous avez des raccourcis qui sont parfois un peu affligeants. On vous présente quand même un rapport, dont je remercie d'ailleurs M. BONNET d'avoir souligné la qualité, il y a un travail remarquable qui a été fait dans ce rapport pour présenter de manière lucide l'état des lieux de la lecture publique. Comme vous le constaterez ou vous ne voudrez peut-être pas le constater, on essaye de bouger un peu tous les leviers dans l'action culturelle aujourd'hui, ça bouge beaucoup, on peut parfois même nous le reprocher. On a constaté que l'on a fait des marges de progression justement au niveau de la lecture publique, cela partait forcément déjà d'une analyse lucide et d'un état des lieux, c'est ce qui a été fait. Ce rapport il est remarquable, vous pourriez au moins, à l'instar de M. BONNET, en souligner déjà la qualité au lieu d'être en permanence dans le dénigrement. Je confirme ce qu'a dit ma collègue Carine MICHEL. Vous pensez que la panacée c'est le bibliobus, ce n'est pas cela, ce sont d'autres moyens de médiation qui existent, notamment de travailler avec les structures de quartiers. On a une complexité au niveau de la lecture publique aujourd'hui qui vient aussi par exemple de l'exigüité des locaux, ne serait-ce que cela, ce qui nous donne une perspective de réflexion sur une BUBM et d'un travail aujourd'hui de plus en plus constructif d'ailleurs avec la diversité pour avoir un lieu qui permettrait une offre autant aux étudiants qu'à l'ensemble du public. Donc la gratuité qu'a évoquée le Maire, c'est un acte politique très fort, ce n'était pas énorme car il y a beaucoup de niches, c'est 8 €, c'est aussi enlever un blocage tout simplement, ce n'est pas la panacée, c'est un élément du dispositif et donc, cela a été souligné aussi par Corinne TISSIER, la lecture c'est les fondamentaux, c'est l'accès à la connaissance, c'est l'ouverture. L'inégalité aujourd'hui de l'accès à la lecture est criante. Le nombre d'illettrés dont ne s'est pas trop préoccupé le Gouvernement dans la politique qu'il mène déjà depuis plusieurs années, il est scandaleux aujourd'hui, à un moment où on diminue encore les moyens de l'Education Nationale. Donc on est dans cette optique de permettre l'acquisition des fondamentaux par la lecture publique, et le constat d'une perte de vitesse. La lucidité ce n'est pas simplement de vanter ce qui avance, c'est aussi d'avoir la responsabilité de dire qu'on a des marges de progression dans ce domaine. Voilà, moi ça ne me choque pas de l'admettre, de le reconnaître et de mettre en place des dispositifs qui nous permettent justement d'augmenter l'accès à la lecture publique. Mais comment vous répondre en permanence quand vous voyez tout par le petit bout de la lorgnette ? La culture populaire, on peut avoir un débat des heures là-dessus, je ne sais pas ce que cela veut dire. Nous on parle d'accès du plus grand nombre à la culture mais donner des leçons sur tout, alors que souvent on est en train de mettre en oeuvre des choses qui permettent de compenser des carences de l'Etat dans différents domaines ! C'est vrai pour la sécurité, je m'excuse, je déborde un peu, je vais vous répondre presque complètement mais la sécurité, Monsieur OMOURI dont vous vous faites le «chantre» vous savez que c'est le Gouvernement qui en a la responsabilité, c'est l'Etat, c'est un pouvoir régalien. Comment pouvez-vous en permanence fustiger la politique des collectivités ? Mais vous savez quand même que vous soutenez le pouvoir en place, est-ce que vous avez la lucidité de vous en rendre compte parfois ? Au moment où sur la délinquance par exemple, où les violences aux personnes ont augmenté, vous le savez quand même, de près de 30 % comment pouvez-vous en permanence, je m'excuse de dériver un peu, asséner des vérités en dédouanant complètement la responsabilité politique du Gouvernement que vous soutenez ?

Voilà, j'en reviens à la lecture publique, nous avons un projet, je crois ambitieux, audacieux. La gratuité c'est un acte politique vraiment très fort même si ça n'est pas la panacée. Ça permettra je pense d'avoir un déblocage par rapport à cela. Il existait aussi beaucoup de niches, beaucoup de gens qui à un titre ou à un autre pouvaient accéder à la lecture publique gratuitement ; on a souhaité l'ouvrir à tout le monde. Prenez en compte ce qui existe Monsieur OMOURI au lieu de toujours vous enfermer sur des petits points de détail, mais c'est du détail parce que quand on regarde une fréquentation Monsieur OMOURI et que ma Collègue vous dit qu'il n'y avait pas de fréquentation, je veux bien que vous alliez sur des

symboles comme ça mais on vous donne une réalité chiffrée, prenez-là en compte ! Vous avez lu par ailleurs le rapport, vous avez vu tous les dispositifs mis en place ? Demandez à M. BONNET il vous expliquera si vous ne comprenez pas. Lui je crois il a perçu, mais écoutez on a toujours une vision macro de la culture. Comment voulez-vous toujours arriver sur des points de détail à nous livrer comme cela des arguments de café du commerce en permanence ? Voilà pourquoi je ne peux pas vous répondre et voilà pourquoi mes Collègues sont aussi très gênés de vous répondre en permanence. Vous vous rendez compte du niveau de débat où vous voulez nous emmener en permanence ? Mais est-ce que vous avez un regard lucide sur vous-même Monsieur OMOURI ? Ça veut dire quoi les «bobos», c'est quoi ces anathèmes ? Je vous parle de politique, je ne vous parle pas de «bobos» ou de je ne sais quoi. Mais c'est une réalité, je vous le dis une bonne fois, ce n'est pas un mépris de ma part de ne pas intervenir, c'est que j'ai du mal à savoir comment se situer dans un débat où vous nous ramenez de manière aussi basse en permanence, je vous le dis comme je le pense. Donc regardez, nous on est dans l'action, on aura un bilan, vous le verrez aussi au niveau de notre politique culturelle.

**M. Christophe LIME :** Je reviens à ce que j'ai dit tout à l'heure sur le fait que la Ville offre des services, ça c'est un vrai service qui coûte des milliers d'euros et c'est un service gratuit que l'on va proposer à l'ensemble de la population, et je pense qu'il faut le valoriser de cette façon-là. En plus, c'est un projet, j'allais presque dire qui est courageux parce qu'il est un peu à contre-courant de ce qui se passe aujourd'hui. Aujourd'hui on est en train de nous annoncer la fin du livre, on est en train de nous annoncer que les médias vont remplacer l'ensemble du livre et un certain nombre de gens y compris bien-pensants nous disent que demain la tablette remplacera l'intégralité du livre et je ne partage pas ces différents éléments-là. Donc je pense que c'est une initiative courageuse, tout particulièrement avec la jeune population. Je ne reviendrai pas sur ce qu'ont dit Corinne et Carine, que je partage totalement. On sait très bien qu'il y a une réussite scolaire qui est totalement supérieure chez les jeunes qui lisent, sauf que quand vous avez des enfants, et je fais partie de cette génération-là, et que vous leur dites qu'il faut lire, ce n'est pas aujourd'hui dans leur culture. Je terminerai simplement sur cela qu'il y a un chiffre qui m'a un peu effaré, c'est le chiffre qui vient de sortir sur l'année 2011 d'heures en moyenne de gens qui regardent la télévision, qui doit être, je crois, de 3 heures 45, en augmentation d'1/4 d'heure sur une année, et malheureusement aujourd'hui j'ai un peu l'impression que l'on avale des médias mais qu'on ne cherche plus à réfléchir sur une culture au niveau de la lecture. Alors voilà, c'est courageux, c'est bien, et l'ensemble des élus communistes bien entendu soutiennent cette initiative.

**M. Abdel GHEZALI :** Oui, pour ce que Carine a répondu à Michel OMOURI, le problème, ça a été dit dans l'exposé c'est d'amener des gens qui en sont éloignés, à lire. Pour le bibliobus, un constat a été fait. Au-delà de ce constat, comment fait-on pour attirer ces jeunes publics ? A cela il y a une réponse derrière puisque l'on n'évite pas le problème. On est autant attaché que toi aux quartiers populaires ; tu parles de culture populaire, je ne sais pas ce que cela veut dire non plus la culture populaire mais c'est un autre débat. J'ajouterai simplement que sur l'Amitié, le local dont tu as parlé est ouvert, des activités s'y déroulent, et en l'occurrence avec la délégation culture par le biais d'associations il y a des jeunes qui participent à cette politique de gratuité qui est mise en place, donc la réponse elle est là et il n'y a pas à chercher ailleurs, enfin je ne sais pas ce que tu recherches...

**M. Michel OMOURI :** Le bilan.

**M. Abdel GHEZALI :** Le bilan a été donné. Il y a une activité sur la lecture, sur l'animation socio-culturelle donc ça existe, voilà.

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT :** Déjà une réponse à M. DAHOUI qui semble particulièrement nerveux, depuis que M. ALAUZET est candidat...

**M. LE MAIRE :** Alors là !

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT :** Je pense que Michel OMOURI a tout à fait le droit de faire entendre que la politique culturelle de la Ville, elle doit aussi en priorité se préoccuper des populations les plus fragiles. Bien entendu nous partageons tous ce qui a été présenté par notre Collègue Carine mais simplement si Michel insiste autant sur le bibliobus, c'est qu'il est interpellé dans sa mission d'élu au quotidien et je pense que c'est son devoir à lui de faire remonter ces informations-là, le mécontentement.



Je pense qu'il est dommage de le prendre de haut comme vous avez l'habitude de le faire, Monsieur DAHOUI, ce sont vos méthodes et je pense que là vous faites preuve une fois de plus d'élitisme. C'est vrai, vous avez beaucoup de mal parce que pour vous, ce qui compte, c'est l'élitisme toujours. Par contre je pense que Carine a bien compris, elle n'a pas réagi comme vous, donc soyez calme. C'est vrai que M. ALAUZET est candidat, ce n'est pas une raison pour vous défouler sur vos collègues. Voilà !

**M. LE MAIRE :** Il y a beaucoup de candidats ici vous savez ! Monsieur BONNET, vous n'êtes pas candidat là-bas vous ?... Pas encore, bon !

**M. Pascal BONNET :** Quand je serai candidat je le dirai !

Je voudrais revenir au sujet mais Yves-Michel DAHOUI me suggère d'apprendre des choses à Michel OMOURI. Je connais Michel OMOURI depuis 20 ans et je crois que sur Besançon il n'a pas beaucoup à apprendre. Alors si on considère que je peux apprendre beaucoup, je propose à certains membres de la majorité de leur apprendre certaines choses parce qu'il y a des carences. Je reviens au sujet de la lecture publique. Déjà j'ai oublié de dire tout à l'heure, en relisant le rapport j'ai revu que c'était en 1986 que la Bibliothèque avait quitté ce bâtiment, elle était au rez-de-chaussée, souvenirs de jeunesse de cette bibliothèque au rez-de-chaussée ! Mais je voudrais surtout répondre à Béatrice RONZI ; je n'interdis pas aux jeunes de lire des « mangas » et je félicite la Ville de leur permettre de le faire. Simplement quand je lis qu'on fait venir les jeunes sur leurs valeurs, en effet on peut tenir compte de certaines valeurs et est-ce que c'est leurs valeurs ou est-ce que c'est ce qu'un certain marché leur impose ? Je suis peut-être un ultra-libéral mais relativisons. S'ils viennent à la Bibliothèque grâce aux « mangas » pour lire autre chose, tout-à-fait d'accord mais dire que le rôle de la Ville c'est de leur permettre de lire des « mangas » à la Bibliothèque, là je ne suis pas d'accord et je pense que connaître des valeurs qui ne sont que provisoires, ce n'est pas forcément apporter grand chose aux adolescents.

**Mme Catherine GELIN :** Pour répondre à Christophe LIME je ne suis pas d'accord sur les moyens audio, tablettes etc. pour une simple raison, c'est que lorsque l'on est avec des petits enfants et qu'on leur lit les livres, ils ont envie du conte, ils ont envie de s'approprier l'histoire, ils la redemandent ; les moyens numériques, les ressources numériques sont un moyen d'accéder à la lecture pour ceux qui ont des difficultés pour lire, qui peuvent être sensibles aux textes, qui ont peut-être envie ensuite de relire les textes. Je pense qu'on peut développer ces ressources numériques sonores. Autrement le livre c'est quelque chose d'incomparable, on le prend, on le touche, on lit le résumé, on lit quelques phrases, on l'ouvre, on le lit, on peut revenir sur une page...

**M. LE MAIRE :** On le sent, on le respire...

**Mme Catherine GELIN :** C'est un plaisir que je n'ai plus malheureusement parce que pour moi lire un livre c'est très compliqué, donc c'est un plaisir et j'espère que les personnes qui viendront aux bibliothèques seront également satisfaites et que cette mesure effectivement comblera les Bisontins et les Bisontines.

**M. Emmanuel DUMONT :** Ce que j'ai envie de dire quand j'entends ces cris d'orfraie après le « manga », le « manga » c'est un style littéraire japonais, j'ai l'impression d'entendre les débats que l'on entendait sur le VIII<sup>ème</sup> art, la bande dessinée il y a quinze ans avant le Festival d'Angoulême qui l'a clairement ancrée dans le paysage national. On est un des seuls pays au monde où ce genre d'expression, maintenant il n'y a pas besoin de le démontrer, c'est repris au BAC c'est repris partout, permet à des artistes de s'exprimer de manière littéraire. Toute la littérature, tous les genres existent dans la bande dessinée, c'est pareil dans le « manga » sauf qu'il se lit à l'envers donc tout ce que vous venez de dire sur le livre est vrai, il y a le contact mais ça se lit à l'envers. La tablette, tu en parlais avec Christophe, elle ne remplacera jamais le livre mais j'espère qu'elle remplacera très vite l'ordinateur, parce que « Menu - Démarrer - Programme » etc. il faut se mettre à l'informatique pour arriver aux usages, la tablette c'est l'usage sans les contraintes de l'informatique donc je souhaite qu'elle s'installe mais pour remplacer l'ordinateur, pas le livre.

**M. Yves-Michel DAHOUI :** Je ne répondrai par sur ce qui est, Mme PEQUIGNOT, très largement accessoire au débat de fond qu'on essaie de mener, mais vous avez assisté au concert du Nouvel An par exemple à Micropolis. Vous savez ce qu'on a fait de cet orchestre et comment il est porté aujourd'hui, ça a même reçu le soutien, je me souviens, c'est assez rare de Jean ROSSELOT. Vous l'avez trouvé élitiste ce concert par exemple ? Ce qui est programmé à la Rodia vous trouvez cela élitiste ? Les recrutements que nous opérons aujourd'hui tant au CDN que sur la grande Scène Nationale qui va voir le jour dans quelques temps, vous trouvez cela élitiste ? Je ne sais pas ce que vous voulez dire par là «élitiste». Je vois bien ce que vous essayez de suggérer de manière pernicieuse, je ne vois pas ce que cela recouvre comme réalité. Nous avons, nous, une autre volonté, une autre formule, c'est une exigence artistique pour tout le monde, ce qui n'est pas du tout la même chose Madame. Voilà, je vous donnerai un chiffre puisque vous parlez aussi de fréquentation, on aura l'occasion probablement avec le Maire d'y revenir, entre 2009 et 2011 si on regarde simplement le spectacle vivant, on est passé de 90 000 à peu près à plus de 120 000 personnes, ceci en deux exercices, est-ce que vous pensez que cela c'est aussi une politique élitiste ? Vous savez on décline ce qu'il y a dans le schéma d'orientation culturelle qui n'est pas une facilité. D'ailleurs ça m'amuse un peu quand je vous entends puisqu'on était le Maire et moi mardi, je ne sais pas si on était prévus mais on a écouté le Ministre de la Culture, mais je ne parle pas de ce qui se traduit dans les faits mais son discours n'est pas du tout le vôtre. Je ne sais pas dans quel monde vous êtes, je ne sais même pas ce que vous représentez quand vous avez ce genre d'affirmation Madame, je ne le comprends vraiment pas. Alors à part la polémique, mettez-moi en difficulté Madame sur des réalités mais pas sur des mots, ça n'a pas de sens, je ne sais pas ce que vous voulez dire par là. Donc je vous ai donné quelques exemples, on peut en citer d'autres ; l'ensemble des recrutements que nous opérons se fait sur la même philosophie d'ouverture, de grande ouverture au public, et de tous ceux qui ont assisté au concert qui a vu quand même 2 200 personnes ici à Besançon et près de 2 000 à Montbéliard, ce qui est exceptionnel Madame, personne ne nous a dit qu'on était élitiste. On a un chef d'orchestre qui est un homme intelligent, qui a un savoir-faire réel, qui sait combiner en même temps une exigence artistique avec le plus grand nombre et le grand public, c'est assez emblématique de la politique que nous souhaitons mettre en oeuvre. Donc vous allez répéter «élitisme, élitisme», vous allez vous gargariser de ce mot sans savoir ce qu'il recouvre.

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT :** Monsieur DAHOUI, pour quelqu'un qui a vraiment enregistré l'échec le plus retentissant avec Sonorama, je pense que vous devriez faire preuve d'un peu plus de modestie dans votre manière de répondre car quand un collègue vous interpelle, c'est parce qu'il l'est par la population. Je suis désolée de vous le dire, vous pouvez répondre sans monter sur vos grands chevaux, sans essayer de le rabaisser, ce sont vos méthodes, mais ça ne fonctionne pas. Je ne suis pas en train de dire que toute la politique culturelle de la Ville est essentiellement élitiste, simplement vous, votre approche elle est celle-là, alors si je reprends point par point quand vous revenez sur le projet culturel, c'est vrai, le débat il a été ce qu'il a été, je le déplore mais on voit bien Monsieur DAHOUI qu'aujourd'hui vous avez un petit peu du mal à accepter d'autres formes de culture que celles que vous vous imaginez et c'est ce que M. OMOURI essaye de vous dire, des choses plus simples, et pour les populations les plus modestes... non non non, s'il-vous-plaît, la culture pour chacun parce que quand on dit «culture pour tous» on peut quand même déplorer qu'au final la population de l'Amitié n'accède pas à ce bibliobus...

**M. LE MAIRE :** Ecoutez, je vais clore le débat, on a bien compris que vous n'êtes pas d'accord avec M. DAHOUI. M. GHEZALI vous a répondu concernant l'Amitié, après vous irez voir, vous vous retrouverez là-bas et vous constaterez par vous-même.

**Mme Carine MICHEL :** Je vais quand même répondre sur l'Amitié parce que cela me tient aussi à coeur. C'est un quartier que je connais, et je redis qu'il y a une offre de lecture de proximité proposée, on y travaille avec Myriam LEMERCIER dans un projet CUCS, on est en train de le travailler avec les habitants ; donc il va y avoir une réponse dans les mois prochains...

**M. LE MAIRE :** Il y aura un vrai projet avec les habitants de l'Amitié, un travail de fond...

**Mme Carine MICHEL :** Mais attendez de voir Monsieur OMOURI ! En général quand on dit quelque chose, on va au bout !

**M. LE MAIRE :** Je crois savoir que même professionnellement tu connais bien le quartier...

**Mme Carine MICHEL :** J'y étais encore pas plus tard que ce matin. Je terminerai Monsieur le Maire sur un point important. Grâce aux bénévoles de la Maison des Seniors et aux jeunes du Foyer-Logement des Hortensias, on a plus de 30 personnes âgées qui bénéficient du portage de livres à domicile ; c'est un service important qu'on va essayer de développer en achetant notamment des romans en gros caractères.

**M. LE MAIRE :** C'est destiné aux plus de 75 ans c'est cela ?

**Mme Carine MICHEL :** Oui c'est cela. Parce que l'on s'aperçoit qu'ils sont très présents dans les bibliothèques mais qu'après 75 ans, pour des raisons de mobilité et de baisse de la vue, effectivement c'est moins adapté.

**M. LE MAIRE :** En tout cas, voilà un beau travail et je remercie toutes celles et tous ceux qui ont vu tout ce qu'il y avait de positif dans ce travail. Merci Carine aussi. Je rappelle la gratuité de l'inscription pour les Bisontines et les Bisontins mais aussi les Grandes Bisontines et les Grands Bisontins, je crois que c'est un geste que nous voulons souligner tout comme on l'avait fait à l'époque pour l'informatique, afin que chacune et chacun dans l'agglomération, quel que soit l'endroit où il vit, ait les mêmes facilités en matière de culture et spécialement de culture pour tous, pour reprendre vos termes, c'est capital.

Bien, est-ce qu'il y a des oppositions par rapport à ce rapport ? Est-ce qu'il y a des abstentions ? Je n'en vois pas, il est donc adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 26 janvier 2012.*